

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Caf de la Somme

2023

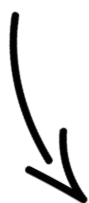


#LaCafAVosCôtés



Caf de la Somme

*Pour accéder à la version interactive,
télécharger le fichier !*



2023

>>>

NOS MISSIONS ET ENGAGEMENTS

>>>

**DES SALARIÉS AU SERVICE DES
ALLOCATAIRES ET DES PARTENAIRES**

>>>

NOS CHIFFRES CLÉS 2023

>>>

ZOOM SUR LA CAF DE LA SOMME

>>>

GARANTIR LE JUSTE DROIT

>>>

LA GOUVERNANCE

**LA CAF, ACTEUR DES POLITIQUES
FAMILIALES ET SOCIALES**



Thierry Marcotte-Even

directeur de la Caf de la Somme

Ce rapport d'activité vous présente la Caisse d'allocations familiales de la Somme à travers son activité en 2023.

Notre mission principale est d'accompagner toutes les familles du département, dans leur diversité et la complexité de leurs situations de vie.

Cet accompagnement se fait par le paiement de prestations financières nationales fixées par la loi. Notre cœur de métier est donc le « juste paiement », qui passe par l'accès de chacun à ses droits, l'accueil, l'information, le traitement des dossiers mais aussi le contrôle, la lutte contre la fraude et le recouvrement.

Cet accompagnement se traduit aussi par des services rendus aux familles, directement par la Caf (accompagnement social face à certains événements de vie) ou grâce à des partenaires que nous soutenons sur tout le territoire.

Pour cela, l'ensemble des acteurs de la Caf, qu'ils soient salariés ou bénévoles, sont mobilisés

chaque jour ; je les félicite et les en remercie vivement.

Cette mobilisation s'est faite, comme en 2022, sous l'angle de la performance, avec une amélioration continue des résultats de la Caf de la Somme en 2023, permettant de meilleurs services rendus à la population samarienne.

Cette très belle évolution de la Caf a permis aussi de poser de nouvelles ambitions : un Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion (CPOG) 2023-2027 a été élaboré collectivement, puis signé avec notre Caisse nationale pour définir notre stratégie et nos moyens.

En parallèle, un « Festival des idées » a permis à chaque salarié d'exprimer ses attentes pour construire un nouveau Projet d'entreprise.

Ainsi, forts de notre ambition stratégique, fiers de nos résultats et engagés pour renforcer la Solidarité, nous vous souhaitons une belle lecture de ce rapport.

La Caf de la Somme fait partie de la branche Famille de la Sécurité sociale

La branche Famille est l'une des quatre composantes du régime général de la Sécurité sociale créée en 1945 par une ordonnance du 4 octobre. Les autres branches sont : la Maladie, la Retraite, le Recouvrement et depuis le 1er janvier 2021, l'Autonomie.



Les missions de la branche Famille

La branche Famille de la Sécurité sociale a trois missions prioritaires :

- > Aider les familles dans leur vie quotidienne, en facilitant en particulier l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle,
- > Soutenir les allocataires avec des aides financières, notamment pour l'amélioration du cadre de vie,
- > Développer la solidarité envers les plus vulnérables, dont les personnes en situation de handicap.

L'organisation de la branche Famille

La branche Famille est organisée en un réseau de 101 caisses d'Allocations Familiales (Caf) couvrant chaque département et avec une Caisse nationale des Allocations Familiales (Cnaf).

Tous les cinq ans, la Caisse nationale des Allocations Familiales signe avec l'État une convention d'objectifs et de gestion (Cog) dans laquelle sont fixés les objectifs et indicateurs, ainsi que les moyens dont disposeront les Caisses d'Allocations Familiales.

Cette convention d'objectifs et de gestion nationale est déclinée par chaque Caisse d'Allocations familiales, en fonction de sa situation et de ses spécificités territoriales.

La Caf de la Somme



La Caf de la Somme est un établissement privé remplissant une mission de service public. Elle est dotée d'un Conseil d'administration composé de représentants des employeurs, de syndicats de salariés, des associations familiales et de personnalités qualifiées.

La Caf de la Somme verse des prestations familiales et sociales aux familles allocataires et contribue au développement d'équipements collectifs en soutenant financièrement de nombreux partenaires.

Avec pour objectifs et missions :

- > D'aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- > De soutenir la fonction parentale,
- > D'accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- > De créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

La Caf de la Somme, une forte implication sur le territoire

> La Caf soutient directement, financièrement et techniquement, la création de nombreuses structures selon les besoins de chaque territoire (crèches, maisons d'assistants maternels, accueils de loisirs, lieux d'accueil enfants parents, relais petite enfance, centres sociaux et établissements de vie sociale, espaces de médiation familiale...) et veille à leur travail en réseau.

> La Caf s'implique dans le développement partenarial des services aux familles dans le département, à travers un Schéma directeur départemental mais aussi, dans chaque intercommunalité, avec une **Convention territoriale globale**.

> La Caf s'engage pour l'accueil du public et l'accès aux droits, par ses propres équipes mais aussi par l'accompagnement des partenaires (points relais Caf, France services, ateliers numériques...).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est présidé par M.Charles DAUNE

1^{er} vice-président : Mickaël JUPIN

2^{ème} vice-président : Gwenaëlle MONNIER

3^{ème} vice-président : Philippe VARIN

Composé de 24 membres, il a pour rôle notamment :

- > D'orienter et de contrôler l'activité de l'organisme, en se prononçant sur les rapports d'activité présentés par le directeur et en votant la politique d'action sociale (règlement intérieur des aides financières individuelles et collectives, politique vacances, politique menée auprès des porteurs de projets...)
- > D'autoriser le président à signer conjointement avec le directeur le contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion
- > De voter le budget de gestion administrative et le budget d'action sociale
- > De délibérer sur les projets de marchés préparés et présentés par le directeur

Le conseil d'administration fonctionne avec des commissions spécialisées qui ont délégation pour travailler sur certaines thématiques, comme la commission d'action sociale, la commission d'aides exceptionnelles, la commission des marchés et la commission de recours amiable.

La Caf de la Somme est représentée par le président ou son représentant à :

- > L'OPH de l'habitat de la Somme
- > Baie de Somme Habitat
- > La Société immobilière picarde d'HLM (Sip)

En 2023, le Conseil d'administration a contribué à l'élaboration du Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion.

Ce document signé avec la CNAF formalise la stratégie de la Caf sur la période 2023-2027.

EN 2023



LA CAF DE LA SOMME : DES SALARIÉS AU SERVICE DES ALLOCATAIRES ET DES PARTENAIRES

La Caf de la Somme compte **352 salariés** au 31 décembre 2023, dont 273 femmes et 72 hommes.

Parmi ces salariés **310** en CDI.

La moyenne d'âge est de **43 ans**.

En 2023, la Caf a **recruté 114 collaborateurs** (20 en contrat à durée indéterminée et 94 en contrat à durée déterminée notamment liés à des activités de campagne saisonnières).



Nous avons accueilli
15 stagiaires
12 alternants



Pour l'année 2023, nous avons obtenu le score de **97/100** concernant l'index de l'égalité de rémunération femmes-hommes.



Plus de 87%
de salariés bénéficient
du télétravail

L'équipe de direction

L'équipe de direction élabore les orientations stratégiques et assure le pilotage général de l'organisme pour assurer une qualité de service optimale.

Thierry Marcotte-Even, Directeur

Assure le fonctionnement de l'organisme. À la tête des services de la Caf, il définit la stratégie et l'organisation, gère le personnel, ordonnance les dépenses.

Loïc Simon, Directeur Comptable et Financier

Est chargé, sous sa propre responsabilité, de l'ensemble des opérations financières. Il assure les recettes et les dépenses de l'organisme et établit un plan de maîtrise des risques.

Laura Martinet, Directrice adjointe Olivier Vandenberghe, Sous-Directeur

Et Isabelle Lehouck, Directrice du centre de ressources

Assistent le Directeur dans ses missions et pilotent les services qui leur sont rattachés.

Les salariés exercent leurs missions dans les services

Prestations : ils traitent les demandes de prestations légales et assurent l'accueil de nos allocataires.

Action sociale : ils traitent les demandes d'aides financières individuelles et collectives, contribuent aux actions de développement social et assurent l'accompagnement des allocataires.

Comptable et financier : ils assurent la comptabilisation des dépenses et des recettes, la prévention et la lutte contre la fraude, le contrôle et la maîtrise des risques.

Supports : ils ont pour missions l'analyse des données statistiques, la communication, l'informatique, la documentation, la gestion des ressources humaines et financières, la gestion des biens, l'imprimerie et l'appui à la qualité.



122 336
foyers
allocataires

DANS LA SOMME

566 252

Habitants

772

Communes

17

EPCI

257 603

personnes couvertes par
la Caf de la Somme

Pour répondre aux besoins de nos allocataires, nous avons versé **806 millions d'euros**, soit **une moyenne mensuelle de 549 € par foyer allocataire**.

766,6 millions d'€

au titre des
prestations légales

Aides à la petite enfance
89,2 millions d'€

Aides à la famille
165,7 millions d'€

Aides au logement et à l'habitat
145,3 millions d'€

Aides aux personnes en difficulté
365,6 millions d'€

40,2 millions d'€

au titre de
l'action sociale

Aides aux familles
2,6 millions d'€

Accueil du jeune enfant
20,8 millions d'€

Animation de la vie sociale et cadre de vie
2,6 millions d'€

Temps libre et loisirs
9,6 millions d'€

Vacances et parentalité
1,5 millions d'€

La Caf a dépensé
22 millions d'€
pour son budget annuel de
fonctionnement

LES PRESTATIONS LÉGALES VERSÉES EN 2023

PETITE ENFANCE

Prestations Accueil du Jeune Enfant 89 234 221 €

LOGEMENT

Allocation de soutien familial	24 101 196 €
Allocation de logement familial	26 769 081 €
Allocation de logement social	55 720 536 €
Aide personnalisée au logement	62 595 335 €
Allocation de logement temporaire	247 607 €

PRÉCARITÉ

Revenu de solidarité active	105 853 472 €
Rsa Jeunes	30 864 €
Prime d'activité	102 889 661 €
Primes exceptionnelles d'Etat	4 182 768 €
Allocation journalière du proche aidant	76 752 €

FAMILLE

Allocations familiales	103 431 540 €
Allocations forfaitaires	772 498 €
Complément familial	19 640 582 €
Allocation de rentrée scolaire	17 802 319 €

HANDICAP

Allocation journalière de présence parentale	1 535 509 €
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	7 758 776 €
Allocation adulte handicapé	143 304 831 €



LA CAF UN ENJEU HUMAIN, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

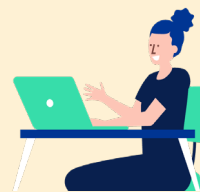
Répartition des populations des foyers allocataires de la Caf de la Somme



44,5%
de familles



14 %
de familles
monoparentales



8,8 %
de travailleurs
non-salariés



19,7 %
situations précaires



12,2 %
bénéficiaires de
l'allocation adulte
handicapé



18,2 %
bénéficiaires d'aides
au logement
uniquement



3,8 %
bénéficiaires de Rsa
uniquement

ACCOMPAGNER LES FAMILLES À CHAQUE MOMENT DE LA VIE

Cela prend essentiellement la forme de parcours allocataire. La Caf identifie des événements ou situations de vie : naissance, décès, perte de revenus, déménagement, séparation et met en place une offre spécifique.

Pour améliorer le service rendu à l'allocataire, la Caf de la Somme met tout en oeuvre pour assurer une réponse complète en articulant l'ensemble de ses services, qu'il s'agisse de la relation de service ou de l'action sociale (dispositifs financiers ou travailleurs sociaux).

ACCUEILLIR, INFORMER POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

Permettre à tous de recourir à ses droits nécessite pour les Caf de développer une diversité de canaux de contact répondant à tous les usages. En tant que service public de proximité, la Caf a adopté une politique d'accueil qui repose sur la mobilisation d'espaces numériques, de rendez-vous et de partenariats d'accueil.

Elle vise à adapter l'offre d'accueil à l'offre de services en ligne, tout en garantissant l'accès aux droits et aux services par une véritable politique d'inclusion numérique.

La Caf de la Somme assure l'accueil permanent du public à Amiens et Abbeville et s'assure de la qualité de l'accueil (6 plaintes ont été déposées à l'encontre d'allocataires pour incivilités). La Caf s'engage également dans la création de France Services et de points numériques sur tout le territoire. Les animateurs sont formés et accompagnés par un référent afin de pouvoir apporter une réponse de qualité.

La Somme compte **23** France Services en 2023.

La fonction de médiation administrative permet la prise en charge de situations où demeure une insatisfaction d'un allocataire ou d'un tiers, après le traitement d'une première réclamation.

Elle permet également la prise en charge de saisines par les partenaires privilégiés comme le défenseur des droits et ses délégués.

91 situations traitées par la médiation en 2023.

La Caf c'est en moyenne



83,5 %
de pièces reçues en
version dématérialisée



66 560
mails reçus



713
Appels/jours

Au plus près des familles

> L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

L'ACCUEIL COLLECTIF

2 533 places en accueil collectif sont proposées aux familles.

- 2 042 places en crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants, micro-crèches « Psu » financées par une prestation de service
- 491 places en micro-crèches « Paje » (aide directe de la Caf aux familles)

16 structures sont entrées dans le dispositif de labellisation dans le cadre de la charte qualité.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

3 046 assistants maternels exercent sur le département.

Le département compte **30 relais petite enfance** (Rpe).

LES CRÈCHES AVIP (à Vocation d'Insertion Professionnelle)

18 crèches labellisées AVIP dans la Somme

144 contrats signés depuis 2019 (dont 35 en 2023), avec un taux d'insertion de près de 70% pour ces familles.



> LE SOUTIEN DES ACCUEILS DE LOISIRS

La Somme compte **396 accueils de loisirs**, dont **56 labellisés** dans le cadre de la charte qualité en 2023.

La Caf au service des plus fragiles

> SOUTENIR LES PERSONNES ET LES FAMILLES CONFRONTÉES AU HANDICAP

La Caf garantit un revenu d'existence aux personnes en situation de handicap. Elle facilite la vie quotidienne des familles confrontées au handicap ou à la maladie de leur enfant.

La Caf facilite l'accueil de tous les enfants avec leurs différences, handicap, maladie, dans les crèches, chez les assistants maternels et les accueils de loisirs.

Elle met en place des formations, de l'information et divers outils auprès des professionnels de la petite enfance.

Elle finance :

- Un pôle ressources avec un référent handicap : service gratuit dédié aux professionnels de la petite enfance,
- Un bonus financier par place en crèche créée,
- Le soutien des professionnels de l'enfance et de la jeunesse avec des formations, moyens matériels et humains pour les accueils de loisirs.

> L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES FRAGILISÉES

Une offre de travail social est déployée sur l'ensemble du département pour informer et accompagner les familles confrontées à des changements susceptibles de fragiliser leur équilibre.

L'intervention est centrée sur 3 domaines prioritaires : le soutien à la parentalité, le logement et l'insertion sociale.

Des aides financières sont également mobilisées.

En 2023, ce sont :

- 265 secours
- 2 493 prêts
- 57 prêts d'honneur
- 107 secours pour frais d'obsèques
- 25 aides aux naissances multiples

> PARENTS APRÈS LA SÉPARATION

DES SÉANCES D'INFORMATION

Afin d'accompagner les familles après la séparation, la Caf organise des séances d'information gratuites animées par un juriste, un travailleur social, un médiateur familial et un psychologue. Sont abordés lors des séances :

- Les effets de la séparation
- Le vécu des parents et des enfants
- La communication entre parents
- La pension alimentaire et la résidence des enfants
- Les aides de la Caf et de la Msa
- Les démarches

En 2023, 1 théâtre-forum a été organisé sur le territoire.

ATELIERS D'EXPRESSION CRÉATIVE

La Caf de la Somme propose aux enfants de parents séparés un temps d'expression et d'écoute afin de leur permettre de mieux vivre l'événement.

Des séances gratuites d'une heure avec les enfants sont co-animées par une art-thérapeute et une psychologue.

En 2023, 3 ateliers ont été organisés sur le territoire.

> L'AIDE À DOMICILE

La Caf aide les parents rencontrant des difficultés temporaires liées à la grossesse, naissance d'un enfant entraînant une surcharge de travail ou à la famille nombreuse, en apportant son soutien financier à deux associations : l'AVEC et l'EPSOMS.

Elle participe, sous certaines conditions, au paiement d'un nombre d'heures d'intervention d'auxiliaires de vie sociale ou de travailleurs en intervention sociale et familiale au domicile des familles.

La Caf consacre 417 108 € à l'aide à domicile.

L'animation de la vie sociale et le cadre de vie

> LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

La Caf soutient les projets des familles concernant l'amélioration de leur cadre de vie. Le règlement intérieur d'action sociale, voté chaque année par le Conseil d'administration, prévoit des aides financières individuelles permettant aux familles, sous conditions de ressources, d'obtenir des prêts pour s'équiper en matériel ménager et mobilier. Depuis 2021, il est possible d'effectuer les demandes de prêts, en ligne, sur le site Démarches Simplifiées.

> LE LOGEMENT DES JEUNES

La Caf accompagne les Foyers de jeunes travailleurs (Fjt) par le versement d'une prestation de service visant à soutenir la fonction socio-éducative.

Les 3 foyers de jeunes travailleurs du département Coallia et Accueil & Promotion ont bénéficié de cette subvention de **78 296 €**.

> L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : UN AXE ESSENTIEL DE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

LES CENTRES SOCIAUX

La Caf soutient les centres sociaux qui occupent une place importante en tant que vecteurs d'insertion sociale, de développement des liens sociaux et de cohésion sociale.

La Caf verse 1 568 851 € aux 10 centres sociaux du département.

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

L'espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics. Ils renforcent les liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage.

La Caf verse 975 311 € aux 21 espaces de vie sociale du département.

> PROMOTION DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, PRÉVENTION DU REPLI COMMUNAUTAIRE ET DE LA RADICALISATION

La Caf soutient les projets de promotion des valeurs de la République portés par les associations ou structures. **A ce titre, ce sont 15 actions financées en 2023 pour 69 268 €.**

La parentalité

> DES ACTIONS DE PARENTALITÉ

Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap) s'adresse à tous ceux désirant trouver les réponses aux questions qu'ils se posent en matière d'éducation.

La Caf verse 234 333 € pour financer 108 actions Réaap.

> LES ESPACES DE RENCONTRE

Les espaces de rencontre sont des lieux transitoires, neutres et sécurisants où parents (ou personnes titulaires d'un droit de visite) et enfants peuvent se retrouver à l'extérieur du domicile.

5 associations ont bénéficié de 261 915 € de subventions.

> CONTRIBUER À RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FAMILLES ET L'ÉCOLE

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) a pour objectif de promouvoir des formes d'accompagnement scolaire en direction d'enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et les collèges, et issus de milieux défavorisés. Le dispositif est piloté au plan départemental par l'inspection académique. **La Caf verse 391 933 € pour financer 23 Clas.**

> LES LIEUX D'ACCUEILS ENFANTS-PARENTS

Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) pour participer à des temps conviviaux, de jeux et d'échanges. **La Caf verse 55 364 € pour financer les 7 LAEP du département.**

> LA MÉDIATION FAMILIALE

Pour aborder ensemble les questions liées à la séparation et aux enfants lors d'un temps d'écoute et d'échanges. La médiation familiale permet de prendre un moment pour aborder les problèmes et de tenir compte du bien-être de l'enfant. **Deux associations (Yves Le Febvre et Enquête et Médiation) ont bénéficié de 183 548 € de subventions.**

> FAVORISER LE DÉPART EN VACANCES

LES VACANCES FAMILIALES

La Caf de la Somme est attentive au nombre de départs en vacances des familles les plus vulnérables.

Elle verse des aides aux vacances sous conditions de ressources et selon la composition familiale.

1 700 familles ont bénéficié de ces aides en 2023 pour un montant de 745 926 €.

LES AIDES AUX VACANCES DES ENFANTS

Leur objectif est de favoriser les vacances en colonies ou en camps pour les enfants et de prendre en charge une partie de leur coût.

810 enfants ont bénéficié de la prise en charge partielle du coût de leurs vacances pour un montant de 276 118 €.

> UNE AIDE AU DÉPART D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES

En partenariat avec l'association Agena, le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles et la Maison des familles de Montdidier, la Caf s'engage aux côtés des victimes, en proposant un accueil, une écoute et un soutien personnalisé : par un accompagnement et une prise en charge rapide pour sécuriser le dossier Caf.

Une aide au départ d'urgence de 500€ (200€ supplémentaires par enfant) est mobilisable immédiatement par les partenaires pour faciliter le départ des victimes du domicile.



LES CONTRÔLES DE LA CAF DE LA SOMME EN 2023

La Caf déploie une politique de contrôle pour sécuriser les données déclarées par les allocataires. Le paiement juste, rapide et régulier permet à chacun de recevoir tous les droits auxquels il peut prétendre.

+ d'1 allocataire sur 2 a été contrôlé sur au moins un élément de son dossier



16 239

Contrôles sur pièces
(demande de justificatifs à l'allocataire)

Des contrôles qui représentent un montant financier de



5 178 068 €

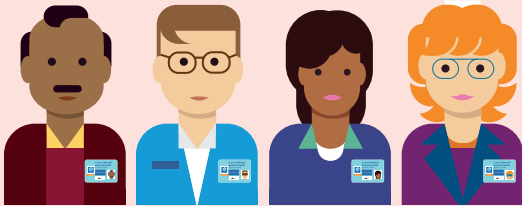


soit **3 839 108 €** de trop-perçus

et **1 338 960 €** de rappels en faveur des allocataires

LE CONTRÔLE SUR PLACE

Les contrôleurs des Caf sont assermentés par le Tribunal judiciaire et titulaires d'une carte professionnelle. Ils réalisent des entretiens individualisés au domicile des allocataires, à la Caf ou dans un autre lieu d'accueil du public. Ils vérifient la conformité des dossiers mais peuvent aussi conseiller les allocataires sur leurs droits et les orienter vers les services des Caf.



5 contrôleurs
travaillent pour la Caf



Les contrôles sur place :

934 contrôles
ont mené à des trop-perçus
pour 3,1 millions d'€

743 contrôles
ont mené à des rappels pour
970 233 d'€



LE RECOUVREMENT

L'activité du service recouvrement ne se limite pas à la seule récupération des fonds publics comme le remboursement des indus ou des prêts d'Action Sociale. Elle consiste également à répondre au mieux aux besoins des allocataires en accordant des remises de dettes ou des échéanciers, tout en s'adaptant aux situations individuelles et en maintenant une équité de traitement. Le recouvrement propose également une relation de service de proximité avec des contacts directs, via une plateforme téléphonique et l'envoi de mails ou de SMS.

27 M€
indus recouvrés

4 000
appels spécifiques
avec les allocataires

200
contestations

84
recours judiciaires

4 400
remises de dettes
pour 2,3 millions d'€

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Les fraudes sont des erreurs volontaires des allocataires : omissions de déclarations de longue durée, fausses déclarations, répétitions de non-déclarations.

218
fraudes ont été détectées
pour plus de 2 millions
d'€, qui sont mises en
recouvrement par la Caf

141
pénalités
(pour 122 235 €)

554
courriers préventifs
de mise en garde

25
plaintes
(23 plaintes transmises
au parquet par la Caf et
1 plainte transmise au
parquet par le Service
national de lutte contre
la fraude à enjeux)

19
avertissements





Caisse d'allocations familiales de la Somme
9 Boulevard Maignan Larivière
80 000 Amiens

3230 Service gratuit
+ prix appel

caf.fr

